

## LIRE SON BULLETIN DE PAIE

### Total brut

2 300,00 €

Il représente le salaire avant déduction des différentes cotisations sociales (part salariale).

### SANTÉ

Sécurité Sociale-Maladie Maternité  
Complémentaire Incapacité

Le poste Santé inclut l'assurance maladie et les dispositifs souscrits par l'entreprise pour ses salariés : prévoyance et mutuelle santé.

### Total des Cotisations et Contributions

Part salarié	Part employeur
596,92 €	1 082,68 €

Ce sont les charges salariales et patronales.

### NET IMPOSABLE

1 841,48 €

Le net imposable n'est pas réellement versé au salarié mais sert de base pour le paiement de l'impôt sur le revenu.

Désignation	Base (en €)	Taux salarial	Part salarié (en €)	Taux patronal	Part employeur (en €)
Salaire brut			2 300,00		
Heures supplémentaires					
Primes					
Congés payés					
<b>Total brut</b>			<b>2 300,00</b>		
<b>SANTÉ</b>					
Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès	2 300,00			13,00 %	299,00
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	2 300,00	variable	18,70	variable	28,68
Complémentaire Santé		variable	70,00	50 % minimum	70,00
<b>ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES</b>					
				variable	32,20
<b>RETRAITE</b>					
Sécurité Sociale plafonnée	2 300,00	6,90 %	158,70	8,55 %	196,65
Sécurité Sociale déplafonnée	2 300,00	0,40 %	9,20	1,90 %	43,70
Complémentaire Tranche 1 (taux minimum)	2 300,00	3,90 %	89,70	5,85 %	134,55
Complémentaire Tranche 2 (taux minimum)		9,00 %		13,45 %	
Supplémentaire					
<b>FAMILLE-SÉCURITÉ SOCIALE</b> jusqu'à 3,5 Smic au-delà de 3,5 Smic					
				3,45 %	79,35
				5,25 %	
<b>ASSURANCE CHÔMAGE</b>					
Chômage	2 300,00	0,95 %	21,85	4,20 %	96,60
<b>AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR</b>					
	70,00			8,00 % variable	5,60
					142,51
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	2 358,43	6,80 %	160,37		
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	2 358,43	2,90 %	68,39		
<b>ALLÈGEMENT DES COTISATIONS</b>					
					- 46,16
<b>Total des Cotisations et Contributions</b>			<b>596,92</b>		<b>1 082,68</b>
Remboursement transport			variable		
Ticket restaurant			variable		
<b>NET IMPOSABLE</b>	<b>1 841,48</b>	<b>TOTAL VERSÉ PAR L'EMPLOYEUR</b>	<b>3 382,68</b>	<b>ALLÈGEMENT DES COTISATIONS</b>	<b>87,56</b>
					<b>NET À PAYER</b>
					<b>1 703,08</b>

### TOTAL VERSÉ PAR L'EMPLOYEUR

3 382,68 €

C'est le coût total du salarié, versé par l'entreprise pour son emploi.

### ALLÈGEMENT DES COTISATIONS

87,56 €

L'employeur bénéficie d'éventuels allègements de charges selon le niveau de rémunération du salarié et/ou de la zone d'implantation de l'entreprise.

### NET À PAYER

1 703,08 €

C'est ce que votre employeur vous verse en fin de mois.